

Migration et développement au Maghreb

HAFFAD Tahar
Laboratoire d'Etudes des Economies Maghrébines
Université de Batna (Algérie).
Email : haffad2002@yahoo.fr

Résumé

Ce papier essaye de démontrer, qu'à la suite de la politique migratoire très restrictive de l'Europe, le Maghreb devient une zone d'immigration sans un réel développement économique et social permettant le passage à cette phase finale de la transition migratoire comme cela s'est passé pour la migration européenne au cours de son évolution historique. Ainsi le Maghreb est, aujourd'hui, à la fois zone d'immigration, de transit et d'émigration, une nouvelle situation spécifique, problématique pour les pays du Maghreb qu'ils ne peuvent gérer à eux seuls. Le principe veut que c'est le développement économique qui précède les changements de tendance et non l'inverse. Partant de cette logique et à défaut d'une réouverture des frontières, il importe pour l'Europe, en collaboration avec ses voisins maghrébins, d'en accélérer le processus de développement économique comblant ce décalage et en allant parallèlement avec le processus de la transition migratoire déjà atteint. La pression migratoire qui continue exigera, du moins dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage, une certaine souplesse dans la gestion temporelle concertée des flux migratoires, au demeurant facteur de développement, et qui finiront par se stabiliser et diminuer avec le réel développement socio-économique de la région.

Introduction

La question des migrations internationales est au cœur des préoccupations grandissantes des pays d'accueil comme des pays d'origine. Et l'étude du lien entre migration et développement prend, aussi, de l'importance ces dernières années. Est ce que c'est le développement qui affecte la migration ou la migration qui affecte le développement ou les deux sont liés entre eux. Quel est le rôle des autres facteurs qui entrent en jeu comme les politiques nationales ou la mondialisation. Si l'on évoque l'évolution de l'émigration maghrébine, elle s'est caractérisée, dans une première phase, concernant la période coloniale, par des flux migratoires en fonction des besoins économiques et militaires de la France particulièrement. Dans les années 60, le besoin de main d'oeuvre en Europe a entraîné une émigration maghrébine de masse. Au tournant des années 70, avec la crise économique et le rétrécissement du marché de l'emploi en Europe, on assiste à un arrêt de l'immigration, bien qu'elle s'est poursuivie sous d'autres formes. Aujourd'hui, le besoin de main-d'oeuvre se fait sentir à nouveau mais la politique migratoire européenne devient sélective et seules les personnes qualifiées qui peuvent y prétendre travailler en Europe. Avec la mondialisation et la libéralisation du commerce et des capitaux, la migration de main-d'oeuvre suit aussi jouant

un rôle important dans l'économie internationale. Près de 200 millions de migrants sont, aujourd'hui, à travers le monde et ce chiffre est appelé encore à augmenter à l'avenir. Par le passé, la migration était considérée comme une perte pour les pays d'origine. Aujourd'hui, l'on se rend compte, au contraire, qu'elle joue un rôle positif dans le développement de ces pays d'origine et l'on cherche à maximiser ses bénéfices. Certains auteurs pensent que le développement des pays d'origine conduit plutôt à augmenter la propension à émigrer et que ce n'est qu'à long terme que la tendance peut s'inverser. Les études se poursuivent et le débat sur le lien entre migration et développement est loin d'être clos.

Ceci dit, dans les pays du Maghreb, la situation est problématique. Traditionnellement pays d'émigration, ils le sont toujours mais deviennent en temps des pays de transit et d'immigration sans que les conditions nécessaires ne soient réunies et leur transition migratoire ne soit encore achevée. Les flux migratoires qu'ils reçoivent sont pour la plupart à destination de l'Europe. Et qu'au total, ni le partenariat euro méditerranéen, ni la PEV ne sont en mesure d'y remédier. D'autant plus que la libre circulation est exclue pour les Maghrébins qui se trouvent dans l'impossibilité d'accéder au marché de travail européen qui paraît réservé aux travailleurs issus des pays de l'Est nouvellement adhérents à l'UE.

La migration reste toujours un facteur de développement qui fait coïncider les intérêts des pays d'accueil et des pays d'origine. Mais comme l'UE a pris sa décision, non seulement de fermer ses frontières mais aussi l'externalisation de la gestion des flux migratoires aux pays maghrébins, il importe donc de développer la région maghrébine pour fixer la population moyennant, dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage, certaines mesures concrètes pour y arriver. Tel est l'objet de cette contribution.

La politique européenne de voisinage et le Maghreb

Dans sa Politique de Voisinage, l'Europe offre à ses voisins «une perspective de participation au marché intérieur ainsi que la poursuite de l'intégration et de la libéralisation afin de promouvoir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux». Ainsi l'Union Européenne cherche «à faire profiter ses voisins les bénéficiaires de l'élargissement pour renforcer la stabilité, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des populations concernées». Il est question notamment, avec ses partenaires, de s'attaquer à la pauvreté, créer un espace de prospérité et de valeurs partagées, fondées sur une intégration économique accrue, des relations politiques et culturelles plus intenses, une coopération transfrontalière renforcée et une prévention conjointe des conflits. L'offre d'avantages concrets et les relations préférentielles sont subordonnées par les progrès réalisés par les pays en matière de réformes économiques et politiques. Ainsi, la mise en place d'un marché paneuropéen ouvert et intégré, fondé sur des règles harmonisées et la libéralisation devraient entraîner d'importantes retombées positives pour l'ensemble des pays européens et ses voisins.

Avec le partenariat euro méditerranéen, il est permis aux pays voisins d'accéder au marché intérieur européen et les zones de libre échange devraient connaître une extension.

Si l'on comprend bien cette PEV, elle est de la sorte : suivez-nous, appliquez ce qu'on vous dit de faire et vous aurez une part du gâteau. Difficile de suivre sans savoir exactement ou aller. Le doute pèse évidemment sur certains partenaires notamment maghrébins. Ensuite cette PEV, qui est une initiative unilatérale, n'est pas très explicite et efficace quant à ses instruments et méthodes. L'enjeu sécuritaire paraît comme sa principale préoccupation plus particulièrement avec les partenaires maghrébins. Le résultat est là : le processus de Barcelone s'est soldé par un échec et a du mal à redémarrer.

Concrètement, très peu de choses ont été réalisées jusqu'à présent. Les investissements étrangers restent faibles. Les montants de l'aide publique au développement accordés restent

très insuffisants, en plus conditionnés par la maîtrise des flux migratoires et plus récemment par les progrès en matière de démocratie et de bonne gouvernance. Comme le processus de Barcelone, la politique d'aide au développement s'est aussi soldée par un échec dans la mesure où l'écart de richesse entre l'UE et le Maghreb s'est encore creusé. Les retombées attendues ne sont pas au rendez-vous des espoirs. Le développement économique et social tarde à venir et on est loin des objectifs du millénaire pour le développement à savoir la réduction de la pauvreté.

La PEV se révèle contradictoire. Elle présente tant d'éléments d'inclusion (co-développement, complémentarité, proximité...) mais aussi des éléments d'exclusion dans la mesure où l'offre économique proposé aux voisins maghrébins pour participer au marché interne de l'UE exclu, plus récemment, une des quatre libertés à savoir la libre circulation des personnes qui faisait partie de la proposition initiale de la Commission. D'autant plus qu'une différenciation par pays pourrait contrarier l'intégration régionale entre les partenaires méditerranéens qui est l'un des principaux objectifs du processus de Barcelone. L'UE semble s'éloigner de plus en plus des pays du Maghreb en se rapprochant de plus en plus des pays de l'Est à regarder le volume de l'investissement qui diminuent dans les premiers et augmente dans les seconds.

En somme, la PEV n'a rien apporté de nouveau aux pays voisins du Maghreb. Elle risque de rester un concept théorique si ses objectifs ne sont pas réalisés concrètement. Elle ne montre pas aussi sa face cachée. Il n'est pas certain que l'Union Européenne s'intéresse vraiment au développement du Maghreb et à ses réalités concrètes. L'Europe n'affiche-t-elle pas donc, à travers cette PEV, une certaine crainte des voisins qu'il faut en quelque sorte « neutraliser » dans un « cercle d'amis » pour assurer sa domination et en même temps ses intérêts économiques (approvisionnement en matières premières et en énergie), en plus de la garantie d'un vaste marché pour l'écoulement de son surplus de production. Et la coopération au développement ne s'inscrit-elle pas aussi dans cette stratégie. La question mérite d'être posée.

MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

Comme on le sait, le volume de la migration est lié directement au degré de développement d'un pays ou d'une région. Elle est une réponse à un déséquilibre qui existe entre régions prospères et régions défavorisées.

1/Facteurs économiques des migrations

Les facteurs économiques de type « attraction »/«répulsion » continuent d'avoir une incidence sur les motifs de départ des migrants. Mais il existe aussi d'autres facteurs non économiques liés aux événements politiques, la violence et l'insécurité.

Depuis des décennies, «la soupe migration » a été favorisée par les pays d'origine du moment qu'elle allège la pression sur le marché du travail, réduit les tensions sociales et induit en même temps une rentrée de devises non négligeables permettant de combler le déficit de la balance des paiements ou la faiblesse du système de protection sociale.

La nouvelle économie des migrations nous montre aussi que le revenu a un effet constant d'utilité pour les différents acteurs quelles que soient leurs caractéristiques socio-économiques. Les personnes font souvent des comparaisons interpersonnelles de revenu au sein de leur groupe de référence. Ces comparaisons sont source de coûts ou de bénéfices psychiques, de sentiments de privation relative ou de satisfaction relative. (Stark, Bloom, 1985, p.175). De ce fait, les ménages n'hésitent pas à envoyer certains de leurs membres travailler à l'étranger non seulement pour améliorer leur revenu en termes absolus mais aussi

pour accroître leur revenu relatif par rapport à d'autres ménages du groupe pris en référence. Ainsi, si dans une communauté, le revenu des ménages pauvres reste inchangé, la frustration relative de ces derniers s'accroît et leur tendance à émigrer augmente en conséquence. Ceci nous renvoie à la problématique générale de la relation entre migration internationale et développement et aussi à la répartition du revenu national. Si les ménages pauvres ne reçoivent pas une part équitable des augmentations de revenu dont bénéficient d'autres ménages, leur propension à envoyer un des leurs à l'étranger augmente.

D'autre part, le projet migratoire vers l'Europe particulièrement, médiatisé et idéalisé à outrance, nourri tant de rêves des jeunes qui le préparent pour le concrétiser au risque même de leur vie. Actuellement, avec la mondialisation très poussée et l'élargissement des champs migratoires en Europe, l'espace Schengen est mis en place et la politique migratoire devient très restrictive. En même temps les pays maghrébins connaissent une mutation économique, sociale et politique importante. Traditionnellement pays d'émigration, tous les pays du Maghreb deviennent à la fois une zone d'émigration, d'immigration et même un espace de transit des populations subsahariennes.

L'émigration clandestine à partir du Maghreb prend ainsi de l'ampleur malgré le contrôle rigoureux aux frontières. Dans une situation de crise persistante et devant l'incapacité des Etats à résoudre le problème du chômage, l'émigration reste comme l'ultime solution pour les jeunes surtout qui rêvent d'atteindre l'Eldorado par tous les moyens possibles.

Pauvreté et émigration

Si l'on parle de pauvreté comme cause principale des migrations, il ne s'agit nullement, comme par le passé, de personnes dans le besoin ou des « affamés » dépourvues de toutes ressources débarquant en masse vers les zones prospères. Aujourd'hui, les migrants sont souvent des personnes qualifiées dont certaines ont une bonne situation avant de prendre la décision d'émigrer. Mais c'est justement le sentiment d'incertitude dans l'avenir, la crainte de devenir réellement pauvre face à une détérioration continue des conditions de vie ou encore le sentiment d'impuissance de réaliser les projets d'avenir ainsi que les conflits, la violence et l'instabilité politique, tout un ensemble de facteurs qui poussent les gens à prendre le chemin de l'exil. Certains pour l'enrichissement, d'autres pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs membres de la famille laissés au pays.

Ceci dit, avec la restructuration économique mondiale et ses retombées, les pays du Maghreb n'ont pas échappé au mouvement de paupérisation qui caractérise les pays du Tiers Monde et qui se trouvent aggravé par un processus d'exclusion à l'échelle planétaire. Entre temps, les frontières des pays développés tendent à se fermer de plus en plus. Le principe veut que la circulation des travailleurs devrait être facilité, entre autres mesures d'accompagnement, au processus de développement et de libéralisation économique dans la mesure où la pression migratoire continue provient, pour une part, des conséquences des réformes économiques engagées et de l'ouverture sur le marché international.

La tendance à l'augmentation des flux migratoires due à la pression démographique, à la pauvreté et à l'instabilité politique n'est autre qu'une indication de l'échec des politiques de développement suivies auparavant ou préconisées, aujourd'hui, par les institutions internationales. Une frange importante de la population maghrébine mène une vie dure, les besoins essentiels ne sont pas satisfaits, un chômage grimant et une pauvreté en constante augmentation. Cette situation conduit inévitablement à renforcer les causes de départ, souvent dans des conditions marquées par le désespoir mais qui reste la seule issue en l'absence d'autres alternatives.

L'émigration clandestine

A ces problèmes qu'on vient d'évoquer; l'émigration clandestine, qui a pris de l'ampleur ces derniers temps, est aussi le résultat de la politique migratoire très restrictive des pays d'accueil. Des milliers de migrants clandestins de l'Afrique subsaharienne se trouvent dans les différents pays du Maghreb en attente de passer vers l'Europe.

Les grandes difficultés que connaissent les pays de l'Afrique Sub-saharienne (famines, guerres civiles et conflits armés) n'ont fait qu'accentuer et accélérer les départs massifs et les mouvements de réfugiés, auxquels il faut ajouter les effets négatifs et désastreux des plans d'ajustement structurels imposés à ces pays par la Banque Mondiale et le FMI et qui ont aggravé encore leur situation économique et sociale.

L'Union Européenne qui s'efforce d'endiguer le phénomène des immigrants clandestins et des demandeurs d'asile propose la création de camps en Afrique du Nord pour enrayer les flux des clandestins cherchant à traverser la Méditerranée. Cette proposition a été rejetée par l'Algérie et la Tunisie qui plaident pour la solution du développement à la place des mesures policières et la militarisation des frontières

2/Politique migratoire et développement

La politique migratoire de l'Union Européenne, comme celle de voisinage, se concentre essentiellement sur les problèmes sécuritaires. Les barrières se renforcent aux frontières en plus du mur de papier. Le développement économique et les réalités concrètes du Maghreb paraissent venir en second plan.

L'immigration libre est, en fait, finie. Elle est choisie et seules les personnes qualifiées qui sont autorisées à travailler en Europe. Cette politique migratoire sélective se répercute négativement sur les pays concernés limitant leurs perspectives de développement pour atteindre un niveau de prospérité comparable à celui de l'Europe.

Ceci dit, le Maghreb, qui est largement engagé dans sa transition démographique, devient une zone d'immigration en provenance, essentiellement, de l'Afrique sub-saharienne encore plus sous-développée.

Pour protéger ses propres frontières, L'Europe a opté pour l'externalisation de la gestion des flux migratoires. Ainsi en déplaçant forcément le problème migratoire et en persistant dans une politique migratoire très restrictive, le processus de la transition migratoire au Maghreb a été anormalement accéléré. Du coup, les pays du Maghreb se trouvent dans une situation tout à fait nouvelle et inattendue (à la fois zone d'émigration, de transit et d'immigration) et dans l'incapacité de gérer à eux seuls cette nouvelle situation.

Si l'on cherche que le Maghreb devienne réellement une zone d'immigration, il importe pour l'Europe d'aider en accélérant le processus de développement économique de la région, suivant parallèlement le processus de la transition migratoire engagé un peu plus tôt que le développement économique. De sorte à générer la croissance et la prospérité de la région et, par là, réduire et même inverser les flux migratoires.

Qu'elles peuvent être les migrations de demain dans cette zone du Maghreb. La pression migratoire se poursuivra certainement mais chercher à différer le problème migratoire aux pays maghrébins voisins, à créer, à tout prix, une zone d'immigration dans cette région qui n'est pas encore apte économiquement à devenir une zone d'accueil pourrait aggraver encore la situation si un réel développement économique ne suit pas. Plus grave encore, et en réponse à des sollicitations européennes, des barrières à la circulation des personnes se dressent à l'intérieur même des pays maghrébins (visa libyen par exemple) créant ainsi des tensions intra maghrébines et qui vont à l'encontre des intérêts des maghrébins eux-mêmes.

Le problème des migrations doit être, donc, traité dans le cadre d'une approche globale en s'attaquant aux causes profondes du phénomène qui est lié essentiellement aux problèmes économiques et la solution ne peut être qu'économique.

Dans ce contexte, la politique de voisinage, contredite par la politique migratoire, n'a rien apporté de nouveau au pays tiers voisins. Si elle reste à la rescousse et à l'apaisement, elle n'aura vraiment de sens que si elle est accompagnée de mesures concrètes dans le règlement d'un certain nombre de problèmes notamment la libre circulation des personnes en humanisant un peu la politique migratoire et en aidant à la réalisation d'un développement économique conséquent dans la région.

Quelques éléments-clés pour une stratégie globale

Un élément-clé de la stratégie de gestion des migrations doit prendre en compte les besoins des pays d'origine et de transit en matière de développement pour améliorer les conditions de vie de la population et réduire les flux de migrants potentiels. Ce qui ne signifie pas arrêt total de l'émigration. Les mesures suivantes peuvent être le début d'une solution.

Intégrer la migration dans le développement :

*par l'encouragement et la facilité des transferts de fonds des émigrés pour le financement du développement. Ces transferts de fonds, qui viennent en aide aux membres de la famille restés au pays, peuvent être utilisés aussi dans l'investissement productif s'ils sont importants. Ils peuvent en accélérer le processus de promotion sociale collective et la modernisation. Il s'avère que les montants envoyés sont beaucoup plus importants que l'aide publique au développement. Pour le seul Maroc, les montants envoyés s'élèvent à 3,5 et 4 milliards de dollars.

*Laisser libre la circulation des personnes, qui ne signifie pas installation définitive, pour réaliser leurs projets et contribuer au développement de leur pays.

*l'établissement de programmes d'échange et de coopération scientifique et technique favorisant l'accueil des étudiants maghrébins qui, avec leur formation acquise et allers et retours, contribuent au développement de la région.

*encourager le retour de migrants qui le désirent pour un apport en capital humain dans le pays d'origine qui est aussi plus important que l'envoi des fonds.

*Engager activement la diaspora maghrébine au développement de la région en lui facilitant la tâche. Aussi, et travers sa qualification acquise dans les pays d'accueil, la diaspora scientifique peut jouer un rôle déterminant dans le transfert du savoir-faire et la technologie nécessaire au développement des pays d'origine.

Ainsi la migration devient un enjeu majeur des politiques de coopération pour le développement. Paradoxalement que cela puisse paraître, la migration devient un remède contre la migration.

*réaliser des projets de coopération dans tous les domaines économiques générateurs d'emploi e ciblant plus particulièrement les zones potentielles d'émigration.

*accroître sensiblement l'aide publique au développement qui demeure très insuffisante pour entraîner une croissance économique durable.

*conversion de la dette en investissements publics pour permettre la relance économique et la création de l'emploi.

*encourager l'investissement étranger qui, avec le transfert de technologie entraînerait la dynamique économique génératrice de création de l'emploi.

*accroître le commerce extérieur qui, avec les IDE, consolident les relations économiques, impulsent la croissance et l'emploi et ouvre la possibilité aux pays maghrébins d'intégrer l'économie mondiale. Pour cela, il faudrait accélérer la mise à niveau des entreprises

économiques pour une concurrence équitable avec les entreprises européennes. Leur donner plus de chances de survie, du moins, pour la sauvegarde de l'emploi. Elargir aussi le marché intérieur européen pour les produits maghrébins. On peut s'attendre, donc, à ce que les accords de libre échange signés avec l'UE entraînent une croissance économique durable en augmentant les opportunités dans la région.

Il va sans dire que des progrès en matière de démocratie et de bonne gouvernance font partie du développement. Mais aussi et avant tout la paix et la sécurité.

Ceci dit ces mesures prises ne signifient pas que le règlement du problème des flux migratoires est pour aujourd'hui. Mais il vaut mieux tard que jamais en tirant les leçons des expériences passées.

En somme, le développement économique et social doit être durable. La création des postes d'emploi, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de vie de la population d'une manière générale paraissent la meilleure solution à la pression migratoire vers l'Europe.

L'UE a pris conscience de la nécessité d'une coopération concrète et efficace. Il y va dans son intérêt aussi. Outre la complémentarité ou l'intégration économique ou encore la maîtrise des flux migratoires, les problèmes de sécurité liés à l'immigration illégale, tant redoutés, se régleront d'eux-mêmes, maintenant qu'on sait que le chômage et la pauvreté sont à l'origine de la violence et des actions terroristes.

Conclusion

L'idéal serait de laisser libre la migration des personnes pour des intérêts partagés. A défaut s'attaquer à ses causes profondes par un développement économique durable qui déterminera le scénario futur de la migration entre l'UE et le Maghreb ainsi que la création d'un nouvel espace migratoire au Maghreb. Le pire à craindre, de part et d'autres, est que si, avec la fermeture des frontières de l'Europe, les retombées économiques du partenariat et de la nouvelle politique de voisinage seraient fallacieuses et maintiendrait la région dans sa situation de dépendance et de sous-développement. Et pour répondre à une question posée tout à fait au début dans la problématique de ce colloque « qu'attendons-nous de nous mêmes », il faut dire que le développement et la prospérité ne tombent pas du ciel mais viennent de nous-mêmes. Ne soyons pas trop rêveurs. Les Etats maghrébins sont appelés, plus que jamais, à déployer d'énormes efforts dans le processus de développement de la région pour prendre en charge sa démographie, savoir l'utiliser utilement dans la création de nouvelles richesses, assurer une vie décente à la population et par là limiter les flux migratoires vers l'Europe. Et se préparer aussi, comme on peut s'attendre avec le déclin démographique déjà amorcé, à accueillir de nouveaux immigrants dans les différents pays du Maghreb, en provenance notamment de l'Afrique sub-saharienne.

Bibliographie

Attina F. Rossi R.(eds), European Neighbourhood Policy: Political, Economic and Social Issues, The Jean Monnet Centre "Euro-Med", Faculty of Political Sciences, University of Catania,2004.

Barros Lucile et al, L'immigration irrégulière sub-saharienne à travers et vers le Maroc, Cahiers de Migrations Internationales, 54, BIT, Genève.

Bensaad Ali, Le Maghreb pris entre deux feux, le Monde 29/10/2005.

Bensaad Ali, Le discours du Maghreb sur l'immigration est dangereux, El Watan du 4/11/2006.

Boubakri Hassan, Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilités et réseaux, Correspondances no 68,2001.

Boubakri Hassan, Transit migration between Tunisia, Libya and Sub-Saharan Africa: Study based on Greater Tunis, Council of Europe, 2004.

Cameron F., The European Neighbourhood Policy as a conflict prevention tool, European Policy Centre, issue paper no 47, 2006.

El Watan, Le Maghreb bouclier de l'Europe, 5/4/2005.

El Watan, L'Europe veut se cacher derrière le Maghreb, 4/10/2006.

Fargues Philippe, Mediterranean Migration,, CARIM, Report 2005, 397p.

Frattini F, Migration and development: time for creative and courageous approaches, European Commission, 2006.

Lahlou Mehdi : Migrations irrégulières trans-méditerranéennes et relations Maroc – UE, XXVème Congrès International de la Population, Tours, 2005.

Stark, O., Blom, D., (1985)"The new economics of labour migration", in American Economic Association, no 2, 1985; pp173-178